



U

n programme de réforme d'envergure

Les autorités mauriciennes ont commencé des réformes d'envergure notamment à travers le Budget 2006-2007 adopté en juin 2006. Les mesures annoncées visent à revitaliser les secteurs existants et faciliter l'émergence de nouveaux piliers de croissance. L'objectif primordial est de créer 50 000 emplois en cinq ans et doubler le revenu par habitant d'ici dix ans.

Le gouvernement a présenté une réforme de la politique fiscale de l'État. L'impôt sur les compagnies devrait passer de 25 % à 15 % à partir du 1^{er} juillet 2007. Des mesures visent à améliorer la participation et la cohésion sociale grâce à un programme de promotion intitulé "Empowerment Programme". Ce programme est doté d'un budget de 5 milliards de roupies mauriciennes (150 millions de dollars) sur cinq ans, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. Il va s'attacher à favoriser la promotion des travailleurs et à libérer des terrains pour les logements sociaux et les petites entreprises. Il apportera aussi un soutien financier et technique aux petites et moyennes entreprises.

500 millions de roupies sont prévus pour transformer l'industrie sucrière en industrie de la canne en valorisant toute la filière. Le programme de réforme vise deux objectifs majeurs notamment réduire les coûts de production dans les champs et à l'usine et améliorer et développer les sous-produits de la canne.

Trois chocs, trois défis

Trois chocs sur les échanges extérieurs menacent le développement économique et social de Maurice. Le premier résulte de la fin de l'Accord Multifibre (l'AMF), le 1^{er} janvier 2005, le deuxième tient à la décision de l'Union Européenne d'abaisser son prix garanti du sucre et, partant de réduire de 36 % le prix du sucre importé de Maurice sur la période 2006 à 2009. L'envolée récente des cours énergétiques mondiaux a provoqué le troisième choc.

Le démantèlement de l'AMF a rétréci l'accès préférentiel de Maurice aux marchés de l'Union Européenne des États-Unis. De nombreuses entreprises ont mis la clé sous la porte ou ont dû s'adapter à la disparition du traitement préférentiel, ce qui a conduit à des suppressions d'emplois et à des regroupements.

Les impératifs de réforme du régime sucrier communautaire ont conduit la Commission Européenne à recommander de réduire de 36 % en quatre ans (2006-2010) le prix garanti aux producteurs européens, et par ricochet aux producteurs ACP bénéficiaires du protocole sucre.

Dans le secteur manufacturier, la distinction entre entreprises appartenant ou non à la Zone Franche sera progressivement éliminée. Les droits de douane sur tous les intrants destinés aux entreprises industrielles indépendamment de leur statut seront supprimés. Le National Equity Fund sera mis à contribution pour financer la restructuration des entreprises moyennant la mise à disposition de la moitié de ses 500 millions de roupies sous forme de fonds participatifs.

Objectif : 2 millions de touristes en 2015

Dans le secteur touristique, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'accueillir 2 millions de touristes en 2015. À cet effet, le Mauritius Tourism Promotion Authority sera dotée de tous les moyens nécessaires pour la promotion touristique et la diversification des marchés touristiques. Le secteur hôtelier sera appelé au cours des cinq prochaines années à investir dans la construction de 25 000 chambres supplémentaires. De son côté, le gouvernement va poursuivre sa politique de libéralisation de l'accès aérien de l'île.

Pour favoriser le développement des services des technologies de l'information et des communications, le gouvernement baisse les tarifs de connexions internationales à haut débit utilisées par les fournisseurs d'accès. Le gouvernement confirme également son intention de participer au projet du nouveau câble sous-marin à fibre optique EASSY reliant l'Afrique du Sud au Soudan. La volonté de former le maximum de Mauriciens dans ce secteur est une priorité du gouvernement.

Dans le domaine des services financiers, plusieurs nouvelles mesures sont proposées pour permettre leur développement, leur modernisation et leur diversification.

Le gouvernement compte aussi mettre l'accent sur le développement des secteurs émergents tels que le "seafood hub", le "land based oceanic industry", le "knowledge hub", le "pharmaceutical hub" et l'expansion du tourisme vers les services de l'hospitalité et des loisirs. ▲

Maya RAMCHURUN,
Economist, Ministry of Finance and
Economic Développement

